

3 - Pôle Ressources – Direction des Ressources Humaines – Mission Relations Sociales : bilan des élections professionnelles et installation du Comité Technique.

Nous avons été obligé de demander à être excusé de ne pas pouvoir participer à la rencontre organisée par le service des relations sociales dont l'ordre du jour portait sur le rapport sur le bilan de élections professionnelles et sur le règlement de notre instance présente, le Comité Technique.

Pour autant, nous avons pris soin de joindre à notre mot d'excuses, nos remarques, demande de compléments et modifications.

Nous entendons que nous n'avons pas été les seuls et que nos remarques puissent ne pas être toutes prises en considération. Pour autant le service relations sociales m'avait répondu favorablement sur la prise en compte de nos remarques et une reformulation de la phrase vis-à-vis du terme « approbation ».

Nous n'avons pas trouvé la reformulation évoquée.

De plus, nous avons souhaité un peu refroidir vos ardeurs vis-à-vis des raisons pouvant expliquer les variations différenciées en terme de taux de participation au fait du désengagement de Rennes Métropole auprès du CDG 35 et la création d'une CAP commune Rennes Ville et Métropole.

Peut-être que la rédaction de cet amendement n'est pas aisé, mais nous pensons que c'est une raison importante de la hausse des taux en CAP A et B.

Merci.